Classe Préparatoire Intégrée (CPI) de l'École nationale de la magistrature (ENM)

Parcours

- Droit

Présentation

L'ENM a mis en place des classes Prépas Talents pour favoriser la diversité du recrutement dans la magistrature. Ainsi, 8 classes accueillent chaque année à Besançon, Bordeaux, Douai, Limoges, Lyon, Orléans, Paris et Point-à-Pitre (Guadeloupe) des candidats méritants et motivés bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux. Cette préparation au concours de recrutement des auditeurs de justice, qui débute en octobre et se poursuit jusqu'aux épreuves d'admission, permet à ses élèves de passer le nouveau 1er concours Spécial « Talents » ou le 1er concours de l'ENM. Elle donne par ailleurs lieu à l'obtention un diplôme d'établissement ENM « Culture juridique et pratiques judiciaires ».

Objectifs

Fruit de la collaboration de l'ENM, de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et des chefs de cour, l'ouverture d'une 4ème classe préparatoire intégrée (CPI) ENM à Lyon est destinée à favoriser la diversité du recrutement dans la magistrature en sélectionnant des étudiants boursiers et méritants.

Cette CPI, labellisée « prépa talents », offre à une première promotion de 12 étudiants la possibilité de préparer le concours dans d'excellentes conditions, grâce à un suivi personnalisé et un tutorat par un magistrat exerçant au sein du ressort de la cour d'appel.

Retrouvez les informations complètes sur le site de l'ENM

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Pièces communes à tous les candidats :

Durée de la formation

2 semestres

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 4

Contacts

France ROUZIER, coordonnatrice régionale de formation ENM

Inscriptions

Coût de la formation

Au-delà de la gratuité du dispositif, les Prépas Talents ENM ouvrent le droit à l'obtention d'une bourse sur critères sociaux versée par l'ENM et d'une aide complémentaire de 4000, la bourse Talents (versée en deux temps aux préparationnaires).
https://www.enm.justice.fr/classes-prepas-talents

• Copie de votre Carte Nationale d'Identité recto verso, de votre passeport ou de votre titre de séjour en cours de validité
• Une photographie d'identité respectant le formalisme CNI sous format JPG ou PNG (une seule photo et pas la plaquette)
• Copie des diplômes ou attestations de réussite du niveau licence, bac + 4 et bac + 5 (si bac + 4 et bac + 5 déjà obtenus)
• Copie des relevés de notes du niveau licence, bac +4 et bac+5 (si bac + 4 et bac + 5 déjà obtenus)
• Attestation d'engagement téléchargeable dans le formulaire de candidature à remplir, signer et déposer dans le champ prévu à cet effet
• Lettre de motivation manuscrite de 2 pages maximum soit 1 recto et 1 verso
• CV d'une page (un recto maximum) contenant a minima les informations suivantes : formation, stages (avec précision de la durée), césure, expériences professionnelles

Liste des pièces à joindre en fonction de votre situation :

• Récépissé de demande d'acquisition de nationalité française
• Justificatif du service national ou certificat d'exemption
• Pour les candidats ayant des enfants étudiants de l'enseignement supérieur, fournir les certificats de scolarité de chacun d'eux
• Justificatif pour les personnes en situation de handicap
• Certificats de scolarité de l'année en cours des frères et/ou sœurs étudiants dans l'enseignement supérieur rattaché·e·s au foyer fiscal déclaré
• Attestation sur l'honneur de rattachement fiscal qui est à télécharger dans le formulaire de candidature, à compléter, signer et à déposer à l'emplacement dédié
• Avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus perçus au cours de l'année N-2 des parents, père ET mère si séparés (ou de non-imposition) > l'année N étant l'année du dépôt de dossier
• Votre propre avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus perçus au cours de l'année N-2 si vous faites votre propre déclaration (ou de non-imposition) > l'année N étant l'année du dépôt de dossier
• Justificatif de versement de bourse d'étude des 5 dernières années
• Les candidats ayant déjà étudié au sein d'une CPI ou d'une CPT par le passé, joindre le ou les justificatifs
• Pour les candidats ayant déjà bénéficié d'une allocation à la diversité ou d'une bourse Talents, joindre les ou l'attestation d'attribution
• Pour les candidats demandeurs d'emploi, joindre le justificatif de France Travail et l'attestation du versement de Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) si bénéficiaire

Candidater

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Admissibilité :

Les dossiers de candidature font l'objet d'un examen de recevabilité par la commission de sélection composée de l'ensemble des coordonnateurs des 7 classes prépa ENM, le directeur adjoint de l'ENM, et les membres des commissions d'admission qui se tiennent au mois de juin.

La commission d'admission procède à la sélection des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieur, de leurs aptitudes et de leur motivation.

Admission :

L'épreuve d'admission consiste en un entretien, d'une durée de 20 minutes, avec les membres de la commission de sélection. Cet entretien porte principalement sur le parcours et sur la motivation du candidat pour intégrer la magistrature. Quelques questions sur les deux ouvrages soumis à la lecture des candidats, mais aussi de culture générale sont susceptibles d'être posées (y compris sur l'histoire politique française de 1789 à nos jours). Enfin, le candidat est susceptible d'être interrogé sur un évènement culturel ou artistique de ces six derniers mois qui l'aura particulièrement intéressé.

Programme

Un professeur ou un maître de conférences en droit coordonne les enseignements dispensés dans le cadre de la préparation. Il assure en outre un tutorat pédagogique au bénéfice des élèves, qui sont seulement 18 par classe.

La préparation comprend :

- des enseignements en rapport avec les épreuves écrites et orales du 1er concours d'accès à l'ENM ;
- des apports méthodologiques et l'organisation de concours "blancs" ;
- des mesures d'accompagnement et de soutien pédagogique par le biais d'un tutorat dispensé par des magistrats et/ou des auditeurs de justice ;
- un stage en juridiction ;
- des activités culturelles.

Un diplôme d'établissement ENM « Culture juridique et pratiques judiciaires »

À l'issue d'une préparation au sein d'une des classes Prépas Talents de l'ENM, et sous condition de l'obtention de la moyenne, un diplôme d'établissement ENM « Culture juridique et pratiques judiciaires » permettra aux élèves de valoriser leur année de prépa, par exemple pour accéder à des postes d'assistants de justice ou de juristes assistants dans le cas où ils échoueraient au concours de l'ENM.

Effectifs réduits, tutorat, stages en juridiction et activités culturelles

Ces classes ont l'avantage d'être réservées à des effectifs réduits (18 élèves par classes maximum), qui favorisent la cohésion de groupe, les échanges, le suivi personnalisé et l'organisation de nombreux entraînements et concours blancs aux épreuves d'admissibilité et d'admission. Des stages dans des tribunaux, des activités culturelles ainsi qu'un dispositif de tutorat assuré par des magistrats et/ou des élèves magistrats viennent compléter les enseignements dispensés.